

Image not found or type unknown



Passage du domaine hospitalier vers le liberal

Par **reverchon**, le **03/10/2011 à 16:03**

Bonjour, rnje suis chirurgien gynecologue hospitalier et je desire quitter l hopital pour me tourner vers le liberalrnj ai demande une disponibiliternpuis je m installer a mon compte sans crainte de represailles de l hopitalrnmerci de votre reponse

Par **pat76**, le **09/10/2011 à 15:00**

BonjourrrnrnPourquoi des représailles, aucun texte de loi ne vous interdit de quitter votre emploi si vous le faite dans la légalité, pour ouvrir un cabinet.